



# BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

## NE NÉGLIGEZ PAS LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES

**Ottawa, le 18 mars, 2005** - Dans le cadre de son engagement général de « préserver le tissu social du Canada », le *Plan budgétaire 2005* a annoncé un soutien important au secteur des arts, de la culture et du patrimoine du Canada, principalement grâce à un montant de 192 millions de dollars consacré annuellement, jusqu'en mars 2010, à la prolongation du programme de subventions intitulé Un avenir en art. Cet engagement financier est historique, nous l'accordons, et particulièrement bienvenu par le secteur, mais il faut toujours conseiller la prudence jusqu'à ce que les précisions soient connues; les difficultés surgissent des menus détails, comme on dit communément.

Depuis l'annonce budgétaire du 23 février (consulter les bulletins 09/05 et 10/05), la Conférence canadienne des arts (CCA) avait hâte de scruter la *Partie I et la Partie II du Budget des dépenses de 2005-2006* afin de proposer une évaluation plus précise de l'incidence du nouveau budget sur nos organisations membres et sur les arts, la culture et le patrimoine en général. Tel que déjà annoncé, la CCA offrira d'ici le début de mai sur son site Web une analyse substantielle et détaillée du *Plan budgétaire 2005* dans les deux langues officielles. La CCA continuera également de tenir ses membres au courant, au fur et à mesure, des nouvelles observations et des faits nouveaux concernant le budget au cours des prochaines semaines. Entre temps, on peut télécharger le texte intégral du *Budget principal des dépenses* à l'adresse suivante: [http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20052006/p2\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20052006/p2_f.asp)

La CCA a achevé son analyse préliminaire des dernières semaines et désire souligner les éléments énumérés ci-après. Afin de saisir le contexte de cette analyse initiale, la CCA recommande aux membres de consulter le texte original du Budget principal des dépenses de 2005-2006 à mesure de leur lecture.

- L'incidence de l'examen des dépenses du gouvernement du Canada sur le ministère du Patrimoine canadien (PC) pour l'exercice financier 2005-2006 sera de 2 millions de dollars. D'ici 2010, la somme aura atteint 38 millions de dollars. On peut consulter les détails de l'examen des dépenses du gouvernement du Canada sur le site Web suivant: [http://www.expenditurereview-examendesdepenses.gc.ca/index\\_f.asp](http://www.expenditurereview-examendesdepenses.gc.ca/index_f.asp). Les détails de l'incidence sur le Ministère du Patrimoine canadien plus précisément se trouvent au Tableau 5 – Initiatives des ministères pour réaliser des économies.
- D'après le gouvernement, ces économies de gestion seront réalisées en réduisant les frais généraux des ministères et en rationalisant la prestation des programmes afin d'offrir un niveau de service égal ou supérieur à moindre coût. Et, ce qui est plus important, ces modifications ne toucheront pas le financement destiné aux bénéficiaires des programmes.
- Le ministre des Finances, Ralph Goodale, a amorcé un exercice distinct de redistribution financière au début de 2004-2005, qui demandait à l'ensemble des ministères du gouvernement de participer à la réalisation d'économies totalisant un milliard de dollars. Une partie de ces contributions se manifeste dans le *Budget principal des dépenses*, quoique ce ne soit pas facile à discerner. Par exemple, le budget du Conseil des arts du Canada a diminué de 858 000 \$ entre le *Budget principal des dépenses de 2004-2005* et celui de *2005-2006* dans le cadre de sa contribution à cet exercice; la contribution totale du CAC est de 1,5 million de dollars. Cependant, la « bonne nouvelle » est que le Conseil des arts du Canada a reçu 3,4 millions de dollars en nouveaux crédits du *Budget supplémentaire des*

Pour en savoir plus:  
Kathleen McManus  
Agente des  
communications  
804 - 130, rue Albert  
Ottawa (ON) K1P 5G4  
(613) 238 3561 x11  
tél.: (613) 238 4849  
info@ccarts.ca  
www.ccarts.ca

12/05

SVP affichez et/ou faites circuler. Si vous reproduisez en tout ou en partie le contenu des bulletins de la CCA, SVP précisez la source.



---

dépenses (B) de 2004-2005. Pour obtenir des précisions supplémentaires, on peut télécharger le texte intégral du *Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2004-2005* à partir du site Web ci-après: <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/sups0405f.asp>.

- La Société Radio-Canada (SRC) a perdu 51,897 M\$ en dépenses de fonctionnement et d'immobilisation entre le *Budget supplémentaire des dépenses de 2004-05* et celui de 2005-2006, mais a reçu 60 M\$ de plus pour sa programmation radiophonique et télévisuelle dans le cadre de 'Un avenir en art'.
- Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) recevra 8 M\$ par année pendant cinq ans pour soutenir ses programmes culturels et Diplomatie ouverte, ce qui fera au total 40 M\$ répartis sur les exercices financiers de 2005-2006 à 2009-2010. Grâce à cet ensemble de programmes, le MAECI peut aider les exportateurs canadiens à pénétrer le marché international et offre des subventions aux groupes et aux individus pour la promotion de la culture canadienne à l'étranger.
  - \* *Le Budget principal des dépenses* montre une perte de financement d'environ 5 M\$ pour les Subventions d'appui aux relations culturelles du MAECI (de 9 814,00 \$ en 2004-2005 à 4 694,00 \$ en 2005-06). Cependant, selon un porte-parole du MAECI, ce montant était plus élevé depuis plusieurs années parce que des subventions de projet venant à leur terme étaient incluses dans le chiffre de 9,8 M\$; plus spécifiquement, 2 M\$ pour Diplomatie ouverte et environ 3 M\$ pour le projet Canada-France 2004.
  - \* En réponse aux inquiétudes du secteur et aux protestations subséquentes à propos d'une possible diminution du soutien de MAECI à son Programme de promotion des arts, la CCA confirme que ce programme n'a pas subi de coupures. Un porte-parole du MAECI a plutôt affirmé que le montant du financement à allouer à partir du nouveau budget restait à déterminer.
- Dans l'ensemble, le budget de cette année fait état d'un manque à gagner pour les musées fédéraux recevant un financement direct par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien (c.-à-d. le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature et le Musée des sciences et de la technologie du Canada). Ensemble, ils ont perdu presque 47 M\$ pour leurs dépenses de fonctionnement et d'immobilisation, bien qu'une grande part puisse s'expliquer par les projets d'immobilisation associés au Musée canadien des civilisations.
- Même si le programme Espaces culturels Canada semble avoir perdu presque 10 M\$ en financement, passant de 37,1 M\$ en 2004-2005 à 27 M\$ en 2005-2006, le budget de 2004-2005 intégrait en fait, selon un porte-parole du ministère du Patrimoine canadien, un montant de 8,8 M\$ « réaffecté » de l'exercice financier de 2003-2004. La CCA continuera à suivre l'affaire.
- Une baisse importante de plus de 30 M\$ est enregistrée dans les contributions et subventions destinées à Initiatives autochtones en raison de la venue à terme du financement de divers programmes subventionnés par le ministère du Patrimoine canadien, à savoir sous la rubrique Participation à la vie communautaire et à la vie civique (page 23-8). Patrimoine a cependant confirmé à la CCA qu'il chercherait à obtenir un pouvoir de dépenser pour ces programmes dans le cadre du processus du *Budget supplémentaire des dépenses de 2005-2006*.
- Le Fonds canadien de télévision affiche une augmentation des contributions d'environ 37 M\$, qui est le résultat d'une demande de porter le niveau de financement à 100 M\$ pour 2005-2006.



- Même si la baisse des contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines atteint la somme respectable de 12 M\$, un porte-parole de Patrimoine déclare que « C'est en raison d'un montant de 10 M\$ inscrit dans le cadre financier et qui sera disponible par l'entremise du *Budget supplémentaire des dépenses (A), en 2005-2006* ».
- Le financement de Téléfilm Canada a diminué de 5,8 M\$, son budget passant de 129,674 M\$ en 2004-2005 à 123,874 M\$ en 2005-2006.

Nous vous rappelons que la CCA offrira sur son site Web une analyse plus approfondie du *Plan budgétaire 2005* d'ici le début de mai et qu'elle avisera les membres dès que cette étude sera disponible.